



Association des personnes utilisatrices des services
de santé mentale de la région de Québec



Main à la rescousse
Marie-Dominique Rouleau,
membres de l'APUR

Rapport annuel 2006-2007

**Présenté à l'Assemblée générale
annuelle des membres**

Rédaction :

Véronique Bizier

Sous la supervision de Luc Vigneault, directeur général de l'APUR

**Nous tenons à remercier les personnes suivantes
pour leur précieuse collaboration :**

Sylvain Caron

Robert Labrosse

Nathalie Lagueux

Diane Paradis

Marie-Claude Turcotte

Dominique Houle

Marie-Dominique Rouleau

Pour nous joindre :

A.P.U.R.

165, rue Carillon

Québec, Qc. G1K 9E9

Téléphone : (418) 634-0248

Télécopieur : (418) 634-0231

Courriel : apur@globetrotter.net

Site Internet : <http://www.apurquebec.org>

TABLE DES MATIÈRES

Convocation	4
1. Mot du président	5
2. Mot du directeur général	6
3. Note au lecteur	7
4. Présentation de l'A.P.U.R.	8
4.1 Notre mandat	8
4.2 Le conseil d'administration 2006-2007	8
4.3 Le conseil d'orientation 2006-2007 (comité des sages)	9
4.4 Le membership	10
5. Réaménagement organisationnel à l'APUR	11
6. Présence de l'APUR en lien avec les diverses instances	12
6.1 La position de l'APUR face aux représentations	13
6.2 Tables et comités de l'ASSSCN et des CSSS de la région de Québec	13
6.3 Autres participations des représentants de l'APUR	15
7. Activités, projets en cours à l'APUR et collaborations	17
7.1 Le premier colloque de l'APUR : « <i>Rêves de fous : Action !</i> »	17
7.2 Le Programme québécois Pairs-Aidants Réseau	25
7.3 Entente de services entre le CHRG et l'APUR	27
7.4 Formation en appropriation du pouvoir dans le cadre des réunions	27
7.5 Tournée régionale sur le rétablissement	27
7.6 Volet de recherche de l'APUR et collaborations	28
7.7 Conférences à La Boussole	31
7.8 Le bulletin d'information de l'APUR	31
7.9 Participation à des événements	31
7.10 Les bénévoles	31
8. Soutien d'initiatives de personnes utilisatrices	32
9. Les finances	34
9.1 État des résultats et dépenses pour l'exercice financier 2006-2007.....	34
9.2 Prévisions budgétaires équilibrées	35
10. Conclusion et perspectives 2007-2008.....	36



Association des personnes utilisatrices des services
de santé mentale de la région de Québec

AVIS DE CONVOCATION
9^{ème} Assemblée Générale Annuelle 2007 de l'A.P.U.R
Mardi, le 12 juin 2007 à 16h00
Dans la grande salle du 165, rue Carillon (2^{ème} étage local 327)

Mercredi, le 9 mai 2007

Chers membres de l'A.P.U.R.,

Vous êtes tous cordialement invités à la 9^{ème} assemblée générale de l'A.P.U.R. qui se tiendra Mardi, le 12 juin 2007 à 16 h 00 au 165, rue Carillon, local 327 dans la grande salle située sur le même étage ou se trouvent les locaux de l'A.P.U.R.. Veuillez s'il-vous-plaît confirmer votre présence au plus tard, lundi, le 11 juin 2007 au 634-0248.

Ordre du Jour de la 9^{ème} assemblée générale de l'A.P.U.R.

- 1) Inscription des membres
- 2) Ouverture et mot de bienvenue
- 3) Vérification du Quorum
- 4) Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
- 5) Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 6) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 7) Lecture et adoption du procès-verbal de la 8^{ème} A.G.A. du 17 juin 2006
- 8) Rapport d'activités de l'A.P.U.R. 2006-2007
- 9) Rapports financiers 2006-2007
- 10) Nomination de Bernard Morin, CA. pour la vérification des écritures au livre pour 2007-2008
- 11) Inscription des membres au conseil d'orientation (Comité des sages)
- 12) Date de la prochaine rencontre du C.O. pour l'élection du prochain C.A.
- 13) Levée de l'assemblée.

Robert Labrosse
Président

1. MOT DU PRÉSIDENT

Lors de la rencontre du Conseil d'orientation (CO), étant le « Comité des sages » de l'APUR, qui a eu lieu samedi le 9 septembre 2006, les membres ont souligné l'importance à ce que les administrateurs soient visionnaires, qu'ils aient à cœur les intérêts de l'APUR, qu'ils soient vigilants, responsables, à la hauteur pour s'adapter aux situations difficiles... pour ne nommer que ces points qui méritent toute leur attention.

Les membres du Conseil d'Administration (CA) de l'Association, où collaborent les anciens et les nouveaux, avec la précieuse collaboration de notre nouveau directeur général, monsieur Luc Vigneault - qui a pris la relève de ses prédécesseurs dans une période nécessitant un réaménagement organisationnel - ont eu à cœur d'écouter et de considérer les attentes de tous et de tout mettre en œuvre afin de respecter leur mandat. C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons aujourd'hui, un rapport présentant un bilan positif des activités réalisées tout au cours de l'année 2006-2007. Avec énergie et détermination, plusieurs acteurs de notre Association ont contribué à l'accomplissement de projets d'envergure, tels que :

- l'organisation et la réalisation de notre premier colloque sur le pouvoir d'agir qui a été un défi de taille et qui remporté un franc succès, permettant la *promotion et la défense des intérêts* « collectifs » des personnes utilisatrices de services de santé mentale et démontrant au grand public que nous ne sommes pas si fou que ça ! Bien au contraire, nous avons tout un potentiel à faire reconnaître ! ;
- la *représentation des utilisateurs de services de santé mentale* dans divers comités consultatifs, tables territoriales de concertation intersectorielle et conseil d'administration d'établissement, afin de veiller à ce que l'organisation des services en santé mentale des différents Centre de santé et des services sociaux s'acquitte de façon efficace de ses responsabilités en matière de qualité, de sécurité, d'efficacité, de pertinence des services, dans le respect des droits des usagers, à l'invitation d'autorités locales, régionales et nationales ;
- la réalisation des travaux de la première phase du projet Pairs-Aidants Réseau qui est un dossier de longue haleine mobilisant des acteurs du réseau autour d'un changement sans précédent qui implique d'embaucher des intervenants pairs-aidants au sein du système de soins et de services.

À la lecture du rapport annuel de l'année 2006-2007, nous tenons à souligner le potentiel et la passion qui se révèlent des personnes qui se sont beaucoup investies dans les nombreux dossiers, de par leur pouvoir d'agir à la défense des intérêts des personnes utilisatrices de service. Je félicite et remercie toute l'équipe de l'APUR, les membres de l'Assemblée générale, les membres du conseil d'administration, notre directeur général, les employés et bénévoles, les membres impliqués dans les divers comités et tables, pour leur excellent travail accompli et leur dévouement tout au long de l'année. L'année 2007-2008 se veut donc une année remplie de promesses et de projets pour favoriser le rayonnement de l'Association et de ses membres.

Votre tout dévoué,

Robert Labrosse, Président du Conseil d'Administration (2006-2007) de l'APUR.

2. MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rétablissement et notre parole tant convoitée

Moi qui prône et propage depuis longtemps la parole des utilisateurs de services en santé mentale me voici dans les rangs de l'Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec. C'est avec fierté et un bonheur incommensurable que je chausse les souliers de directeur général de l'APUR. Je suis fin prêt à servir mes pairs et à passer à l'action. Mais, brefs de pavoisement à mon endroit et abordons le vif du sujet qui est le rétablissement et notre parole tant convoitée. Ce processus longuement demandé à cor et à cri par mes pairs arrive enfin, par la porte d'en avant, dans le plan d'action du Ministère de la Santé et des Services sociaux et dans nos services. Le passage entre la littérature et la concrétude se fait sans non moins de douleur.

Nos alliés, les professionnels oeuvrent pour notre bien-être. Ils doivent maintenant apprendre à nous céder le passage pour que nous puissions cheminer vers notre plein rétablissement. Très souvent à trop vouloir protéger, on oublie de changer de rôle ! Pourquoi est-il difficile de revendiquer ma place, et ce, même parmi les gens supposément convaincus ? D'interminables querelles accompagnées de paroles disgracieuses m'ont été adressées alors que je demandais simplement ma place. Ingrat me disait-on. Pourtant les services et les organisations ne sont-ils pas mis en place pour nous? Ce qui nous aide, c'est de nous rassembler entre personnes vivant ou ayant vécu avec un problème de santé mentale. Longtemps portée par les professionnels notre parole doit maintenant redevenir la nôtre.

Poursuivre nos rêves, telle doit être notre quête. Ce sera la force qui nous propulsera sur la route du rétablissement. Parce qu'au-delà des maux il y a notre rêve. La force de nos rêves amalgamée à nos alliances nous conduira vers notre rétablissement. Heureusement, il existe des professionnels qui nous cèdent la place à l'avant de la scène et nous permettent une véritable appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif ! Je me questionne, encore, est-ce trop de protection, ou bien la difficulté à céder le pouvoir ? Réappropriiez-vous le pouvoir, me suis-je fais rabâcher les oreilles. Maintenant le pouvoir je le prends où ? Qui veut bien le partager avec moi ? Où plutôt qui veut bien me le céder ?

Notre parole tant convoitée par les autres doit demeurer nôtre. Être porteur de sa propre destinée est garant d'un rétablissement en ascension. Être aussi en mouvement est garant d'un rétablissement enrichissant. Par contre, si tu restes assis sur ton cul tu obtiens un rétablissement de cul !!!

Rétablissement-vôtre
Luc Vigneault

3. NOTE AU LECTEUR

Dans les pages qui suivent nous vous convions à une revue de l'année 2006-2007 de votre association. Nous vous demandons cependant d'être indulgents, car dans certaines rubriques du présent rapport nous sommes dans l'impossibilité de vous donner un portrait exact de la situation. En effet, compte tenu notamment de la mouvance du personnel, nous n'avons pas entre nos mains certaines données. Soyez assuré que nous vous présentons le bilan le plus fidèle et complet possible en tenant compte des informations à notre disposition.

Nous nous engageons à corriger cet état de situation et à nous attarder à mettre en place des mesures afin d'assurer un suivi plus rigoureux des différents dossiers et ce, en se dotant d'outils facilitant le transfert de l'information (comme par exemple en lien avec les délégations sur les instances de concertation). De plus, l'ensemble de ces données sera informatiser.

Enfin, veuillez prendre note que le présent rapport couvre l'année financière 2006-2007 soit du 1^e avril 2006 au 31 mars 2007.

BONNE LECTURE !

4. PRÉSENTATION DE L'A.P.U.R.

Notre association est unique dans la région de Québec mais aussi dans la province, car elle est composée uniquement de personnes utilisatrices de services de santé mentale vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale. C'est ce qui en fait sa force.

4.1 Notre mandat

- Regrouper en association les personnes utilisatrices de services de santé mentale de la région de Québec et **défendre et promouvoir leurs intérêts.**
- Représenter les utilisateurs de services de santé mentale auprès du public et des autorités.
- Favoriser la participation et déléguer des représentants des personnes utilisatrices de services de santé mentale à tout débat public, commission, comité de travail, groupe d'étude, table de concertation ou tout autre forum traitant des questions qui les concernent, à l'invitation d'autorités locales, régionales ou nationales.
- Informer et former les personnes utilisatrices de services de santé mentale.
- Faire des études, recherches, sondages et utiliser tout moyen utile pour mesurer les besoins et la satisfaction des utilisateurs de services de santé mentale.

4.2 Le conseil d'administration 2006-2007

Le Conseil d'administration 2006-2007 de l'A.P.U.R. était composé de huit (8) administrateurs élus lors du Conseil d'Orientation (CO) du 9 septembre 2006 :

❖ M. Robert Labrosse	Président
❖ Mme Huguette Gauvin (réélue)	Vice-Présidente
❖ M. Philippe Guy (réélu)	Trésorier
❖ M. Daniel Leclerc (réélu)	Secrétaire
❖ M. Dominique Houle	Administrateur
❖ M. Francis Bélanger	Administrateur
❖ Mme Noémie Charles	Administratrice
❖ Mme Suzanne Rancourt (réélue)	Administratrice

Dix (10) séances régulières et deux (2) réunions spéciales du Conseil d'administration (CA) ont été tenues au cours de l'année financière du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

➤ 20 avril 2006 (ancien C.A.)	36 ^e séance
➤ 16 mai 2006 (ancien C.A.)	37 ^e séance
➤ 7 juin 2006 (réunion spéciale de l'ancien CA)	38 ^e séance
➤ 13 juin 2006 (ancien C.A.)	39 ^e séance
➤ 13 juin 2006 (réunion spéciale de l'ancien CA)	40 ^e séance
➤ 29 août 2006 (ancien CA)	41 ^e séance
➤ 20 septembre 2006	42 ^e séance
➤ 6 novembre 2006	43 ^e séance
➤ 11 décembre 2006	44 ^e séance
➤ 21 février 2007	45 ^e séance

À la 38^e séance, en date du 7 juin 2006, il y a eu acceptation de la démission de M. Sylvain Caron, coordonnateur, qui a obtenu un autre emploi correspondant davantage à ses rêves. Mme Nathalie Lagueux, coordonnatrice adjointe, a pris la relève (par intérim) le 22 juin 2006 jusqu'en septembre 2006.

À la 39^e séance, en date du 13 juin, il y a eu destitution de trois administrateurs de l'ancien CA en raison de leurs fréquentes absences. En date du 5 août 2006, il y a eu démission d'un autre administrateur pour des raisons personnelles. L'intérim a été assuré par deux nouveaux administrateurs, à partir du 29 août 2006.

À la 42^e séance, en date du 20 septembre 2006, les administrateurs élus pour l'année 2006-2007 (mentionnés en haut de la page précédente) assurent leurs rôles de gestionnaires et monsieur Luc Vigneault assume le poste de coordonnateur. Monsieur Vigneault deviendra directeur général en date du 6 novembre 2006 (lors de la 43^e séance).

À la 44^e séance, le nouveau CA accepte la démission de madame Huguette Gauvin, vice-présidente, qui se retire pour des raisons personnelles et de Dominique Houle, administrateur du CA, qui vient d'être embauché pour un projet de recherche pour le compte du Centre Fernand-Séguin. Il y a élection d'un nouvel exécutif (avec réaffectation des postes) : Monsieur Louis-François Gagné, un nouveau membre, est élu vice-président et madame Noémie Charles est élue secrétaire. Nous accueillons également monsieur Yves-Éric Marier qui représentera la région de Charlevoix.

4.3 Le conseil d'orientation 2006-2007 (comité des sages)

Une première rencontre a été convoquée le 9 septembre 2006 aux locaux de l'A.P.U.R. Cette rencontre avait comme seul point à l'ordre du jour, l'élection du nouveau conseil d'administration. À cette occasion, les membres du comité des sages ont également pu faire la connaissance du nouveau directeur de l'APUR, M. Luc Vigneault.

Une deuxième rencontre s'est tenue le 28 mars 2007. Cette journée a été l'occasion d'aborder deux thématiques. Soit, dans l'avant-midi la présentation du projet Pair-Aidant Réseau par les deux co-responsables Diane Harvey et Nathalie Lagueux. Voici le descriptif de leur présentation :

Des personnes utilisatrices comme collègues de travail dans les services de santé mentale ? Voilà un exemple d'une réelle inclusion s'inscrivant comme la résultante d'un système véritablement axé sur le rétablissement. Pour ce faire, les conférencières proposeront une première stratégie québécoise visant à favoriser l'embauche et l'intégration d'intervenants pairs-aidants dans les services de santé mentale. Différents thèmes seront abordés au cours de la présentation : le rôle et les spécificités du travailleur pair-aidant, les défis, les enjeux et les obstacles reliés à l'embauche d'usagers comme pourvoyeurs de services, le Programme Pairs-Aidants Réseau, ses buts et objectifs, ses volets de formation à l'intention des usagers et des milieux d'embauche, les dimensions à prendre en compte pour assurer la réussite des futures intégrations de même que les besoins de soutien des différents acteurs concernés. Les participants seront ainsi à même de comprendre les enjeux d'un tel défi, de connaître les outils de formation disponibles aux différents milieux concernés dont les usagers, les praticiens et même les gestionnaires et les instances syndicales, pour finalement être en mesure d'assurer le succès d'une telle innovation. Et maintenant, pourquoi ne pas passer immédiatement à l'action ?

Soit, en après-midi, il y a eu présentation du Suivi Informatisé de l'Usager (SIU). Un dépliant a été remis aux membres présents pour bonification. Suite à cette rencontre, une présentation devrait également être faite au conseil d'administration de l'APUR qui statuera des suites à donner concernant l'aval du projet. Voici maintenant une description sommaire du projet SIU :

En appui à l'organisation des services en santé mentale de la région 03, ce projet consiste à poursuivre la mise en place des ressources informationnelles requises dans tous les points de services de tous les établissements concernés ainsi qu'une couverture d'un Cabinet privé, d'un Groupe de médecine familiale (GMF) et d'un organisme communautaire, et ce, en support à la prestation des soins et services ainsi qu'à celui de la gouverne et de la gestion. Dans le domaine d'affaires cela visait à : 1) Permettre un véritable continuum de soins et de services en santé mentale « adultes » de la région 03, 2) Améliorer la prestation des soins et des services et 3) Permettre la gestion et la gouverne du Réseau de services intégrés en santé mentale de la région 03 (RSISM 03). Au plan des ressources informationnelles cela visait à : 1) Livrer un système exportable qui soit complémentaire aux systèmes existants et qui puisse cohabiter avec eux. 2) Contribuer à la démarche en cours du projet RSIPA (réseaux de services intégrés destinés aux personnes âgées) dans la perspective qu'à terme cette solution supporte les RSI (réseaux intégrés de services) en général.

Après chacune de ces présentations, les membres présents à ce comité d'orientation du 28 mars 2007 ont pu poser des questions et faire part de leurs commentaires et opinions aux présentateurs.

4.4 Le membership

- Nombre de nouveaux membres inscrits en 2006-2007 : 17 membres
- Nombre de membres à l'A.P.U.R. : 197

5. RÉAMÉNAGEMENT ORGANISATIONNEL

L'année 2006-2007 a été marquée par des changements au niveau du personnel de l'APUR. Mentionnons en premier lieu le départ de l'ancien coordonnateur, Sylvain Caron, pour d'autres fonctions. Pendant quelques mois, l'intérim a été assuré par Nathalie Lagueux. Puis, il y a eu l'arrivée de Luc Vigneault. Ce dernier occupe depuis septembre 2006 le poste de directeur général de l'association et ce, quatre jours par semaine.

Concernant la tenue du premier colloque de l'association, Pascal Bédard a occupé le poste de chargé de projet durant quelques mois. Par ailleurs, le poste de réceptionniste occupé par Nicole Dubé a été aboli pour cause de restructuration. Par ailleurs, un nouveau poste d'agent de recherche et de développement a été créé. Il est occupé par Véronique Bizier depuis février 2007, à raison de trois jours par semaine. Par ailleurs, Nathalie Lagueux, co-responsable du Programme Québécois Pairs-Aidants Réseau travaille maintenant à partir des bureaux de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) qui est également promoteur du projet. Enfin, à la demande du Pavois, l'APUR accueille une stagiaire depuis le 3 avril 2007. Marie-Claude Turcotte effectue des tâches diverses notamment en lien avec le classement des documents.

6. PRÉSENCE DE L'APUR EN LIEN AVEC DIVERSES INSTANCES

D'entrée de jeu, il faut préciser qu'il y a un contexte particulier sur les instances de concertation dans la région de Québec ; étant donné la fin des comités pilotage, la mise en place et la réalisation des projets cliniques et du guichet d'accès. Suite à des discussions avec des gestionnaires des programmes de santé mentale dont, M. Rodrigue Côté du Centre de santé et des services sociaux de la Vieille Capitale et Mme Nathalie Petitclerc du Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord, il appert qu'il y a un certain essoufflement sur les tables et comités et que les délégués en général semblent moins enthousiastes. Il y a donc moins d'enjeux et cela a un impact sur la motivation des membres en général, qui plus est des personnes utilisatrices. D'autre part, il convient de se rappeler que cette année beaucoup d'énergie a été consacré à la préparation du colloque de l'APUR, le premier que nous organisons et qu'il y a eu de la mouvance dans le personnel. Se faisant, les représentations sur les tables se sont vues ralenties.

Par ailleurs, il importe de remercier les nombreux membres de l'APUR qui ont siégés sur divers tables et comités au cours de l'année 2006-2007. Nous sommes cependant dans l'impossibilité de vous détailler précisément l'ensemble des délégations pour les raisons que nous vous avons précisées antérieurement dans la rubrique note au lecteur. Selon nos informations, nous sommes en mesure d'identifier certaines personnes qui ont été déléguées au cours de l'année. Malheureusement, il se peut que nous en oublions d'autres dûs au manque d'information, veuillez nous excuser.

Nous tenons à remercier le travail des personnes suivantes qui ont soit été déléguées sur des instances de concertation ou soit mandatées pour prendre part à des événements :

*Sylvain Caron
Nathalie Lagueux
Huguette Gauvin
Daniel Leclerc
Marie-Dominique Rouleau
Dominique Houle
Liliane Hubert
Lionnel Lessard*

*Luc Vigneault
Véronique Bizier
Robert Labrosse
Suzanne Rancourt
André Vincent
Steeve Blouin
Daniel Létourneau
André Genest*

6.1 La position de l'APUR face aux représentations

Concernant les représentations sur les instances de concertation, nous nous préoccupons de cet état de situation. Nous tenons à vous faire part de notre engagement à s'assurer que la parole des personnes utilisatrices continuent à se faire entendre et ainsi contribuer à faire changer les pratiques afin qu'elles soient en lien direct avec nos préoccupations. Mais pour y arriver, il importe selon nous de bien former les futurs délégués. D'ailleurs, l'association envisage de former différemment les futurs délégués dans le cadre de la formation sur l'appropriation du pouvoir. Veuillez consulter la section portant sur cet aspect pour plus de détails.

Par ailleurs, il importe également de s'attarder au mécanisme de rétroaction entre l'APUR et ses délégués. À cette fin, nous comptons vous présenter prochainement des outils qui nous permettront d'être davantage informés de ce qui se passe sur les tables et comités. Donc, avoir plus d'information pour aussi mieux être en mesure de soutenir votre participation. Enfin, par l'entremise de la tournée de l'APUR sur le rétablissement (qui sera détaillée plus loin), ce sera l'occasion de recruter de nouveaux membres et aussi de s'assurer d'avoir des représentants de Charlevoix et Porneuf. Voici maintenant présentées brièvement les diverses représentations.

6.2 Tables et comités de l'ASSSCN et des CSSS de la région de Québec

Voici les instances de concertation sur lesquelles l'APUR siège à l'ASSSCN :

Table territoriale de concertation intersectorielle sur la formation et l'intégration socioprofessionnelle au travail en santé mentale

M. Luc Vigneault a assisté, à une rencontre au début de son mandat.

Comité régional sur les ressources d'hébergement non institutionnelles en santé mentale du réseau sociosanitaire

M. Sylvain Caron a assisté aux rencontres. Puis, par la suite, Nathalie Lagueux a assuré l'intérim. Enfin, Luc Vigneault siège depuis son arrivée en fonction. Le CSSS de la Vieille-Capitale assure la gestion régionale du programme des ressources non institutionnelles en santé mentale (RNI). Ces ressources sont des résidences rattachées au programme par un contrat de service. Elles offrent un ou plusieurs services aux personnes hébergées afin de les maintenir ou de les intégrer à la communauté tels que : repas, entretien ménager, distribution de la médication, soutien psychologique. Ces services sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le programme régional des RNI est composé de 109 ressources, dont 36 ressources intermédiaires et 73 ressources de type familiales. Il compte 800 places d'hébergement en santé mentale. Elles sont localisées dans la région de la Capitale-Nationale, à l'exception de Charlevoix. (Source : http://www.csssvc.qc.ca/services/sm_ress_heb.php)

L'APUR siège au comité régional de gestion du Programme régional des ressources d'hébergement socio-sanitaires en santé mentale. Notre préoccupation est de porter haut et fort la parole et les besoins des personnes utilisatrices en santé mentale de la région de Québec. Par ailleurs des signalements ont été portés à l'attention du commissaire aux plaintes de l'ASSSCN. Enfin, l'APUR souhaite être un partenaire actif au Comité régional

et influencer le déploiement des ressources non institutionnelles axées vers le rétablissement des personnes qui habitent les résidences.

Comité consultatif sur l'allocation des ressources en santé mentale

Le comité existe depuis mai 2006. Le comité vise la création d'un lieu privilégié d'échange et de partage d'information entre des représentants des quatre réseaux locaux de l'Agence de la Capitale Nationale. Il vise également à faire des propositions d'allocations budgétaires à celle-ci. L'APUR compte voir à doter la région d'une première ligne qui répond aux besoins des utilisateurs de services en santé mentale. De plus, et cela est aussi important, doter la première ligne d'une approche axée sur le rétablissement et non seulement sur la réduction des symptômes. L'APUR tient à suivre les travaux du comité afin d'arriver à ces objectifs.

Comité de mise en œuvre du Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées

Un projet de mise en œuvre du plan d'action s'inspirant du Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, adopté par le conseil d'administration, le 15 décembre 2005 est en cours. Pour la région de la Capitale-Nationale, le déploiement de plans d'action pour l'intégration des personnes handicapées vise principalement l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec. L'APUR est interpellé par l'Agence pour y inclure les personnes vivant avec un problème de santé mentale. Des rencontres en ce sens furent effectuées cette année et un plan devrait voir le jour en lien avec le plan d'action 2007-2010 de l'ASSSCN.

Formation à venir d'un comité sur le développement de logement pour les personnes avec des problèmes graves de santé mentale

L'APUR est soucieuse des besoins de ses membres et fait des pressions pour la mise en place d'une table de concertation qui s'occupera du logement social. Des rencontres avec l'Agence ont été faites cette année et nous sommes confiants pour l'année qui vient.

Voici les instances de concertation des CSSS sur lesquelles l'APUR siège :

Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord (CSSS QN)

- **Comité centrale des usagers et des résidents du Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord**
(Représentant délégué par le Comité des usagers population du CLSC des secteurs Beauport / Côte de Beaupré / Île d'Orléans).

M. Robert Labrosse est membre de l'APUR. Fonctions : Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations. Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement. Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers. Objectifs visés : Assurer le lien et une représentativité avec le comité central. Rejoindre les personnes vivant en résidences privées d'hébergement afin de connaître leurs besoins.

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale

- **Comité des usagers**

Au printemps 2006, un comité provisoire des usagers a été formé. Par la suite, il y a eu élection et Mesdames Marie-Dominique Rouleau et Liliane Hubert ont été élues. Elles représentent la clientèle adulte santé mentale.

- **Sous-comités projet clinique (Cible 2, 3 et 4)**

Sylvain Caron a assisté aux rencontres. Par la suite, Marie-Dominique Rouleau a pris la relève du sous-comité cible 3. Ce sous-comité visait notamment l'établissement de mécanismes de réseautage favorisant l'utilisation efficiente des services entre les différents partenaires afin de permettre un meilleur suivi de la clientèle en situation de crise.

- **Table socioprofessionnelle des Hautes-Marées (Sainte-Foy, Sillery, Laurentien)**

Au début de l'année Messieurs Sylvain Caron et André Vincent ont assisté aux rencontres. Puis, M. Vincent a poursuivi. Les travaux ont entre autre porté sur l'ébauche d'un projet d'étude des besoins socioprofessionnels des utilisateurs de services de ce secteur.

- **Table territoriale de la Jacques Cartier**

Messieurs Sylvain Caron et Daniel Létourneau ont assisté aux rencontres en début d'année. Mme Suzanne Rancourt a poursuivi, ainsi que Daniel Leclerc.

- **Table territoriale Orléans**

M. Sylvain Caron a assisté aux rencontres avec Lionel Lessard en début d'année.

Centre de santé et de services sociaux Charlevoix

M. Sylvain Caron a rencontré Les Compagnons de Charlevoix. Par la suite, M. Vigneault a fait de même afin de relancer la participation des usagers sur ce territoire.

Centre de santé et de services sociaux de Porneuf

M. Vigneault a fait des démarches pour relancer la participation des usagers sur ce territoire.

6.3 Autres participations des représentants de l'APUR

CENTRE HOSPITALIER ROBERT-GIFFARD- Institut universitaire en santé mentale (IUSM)

Présence au Conseil d'administration

Robert Labrosse a agi à titre de représentant délégué par le Comité des utilisateurs de services en santé mentale du CHR-G-IUSM. Il avait pour fonction d'administrer les affaires en établissant les priorités et les orientations de l'établissement.

Comité d'implantation de l'Institut Universitaire en santé mentale

L'APUR siège à ce comité depuis ces débuts. Pour votre information, la mise en place d'un Institut en santé mentale dans la région de la Capitale-Nationale vise trois objectifs fondamentaux :

- Organiser l'offre de services spécialisés et surspécialisés de psychiatrie en assurant sa fluidité avec les services de première ligne sur la base de la hiérarchisation des services et du délai raisonnable d'accès aux services;
- Offrir une réponse adéquate aux besoins de formation pour l'ensemble du territoire du RUIS, incluant le soutien aux intervenants de la première ligne;
- Assurer une conjonction des projets de recherche et un transfert des connaissances au profit de l'ensemble du continuum de services en santé mentale.

Comité consultatif au programme de suivi intensif en équipe dans la communauté : PACT CHRQ

Nathalie Lagueux a assisté aux rencontres.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ) Comité régional d'actualisation de la Capitale-Nationale

Luc Vigneault et par la suite Véronique Bizier y ont siégé au cours de l'année. Les travaux ont porté sur la tenue d'un événement et la production d'un avis régional produit dans le cadre de la démarche d'actualisation de la politique d'ensemble. À part... égale, plus spécifiquement en lien avec les obstacles à la participation sociale.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA RÉADAPTATION PSYCHOSOCIALE (AQRQ)

Délégation de représentant(e)s de l'APUR à l'assemblée générale de l'AQRQ tenue à Montréal. L'APUR et l'AQRQ sont tous deux promoteurs du Programme québécois Pairs-Aidants Réseau qui sera présenté plus loin. Luc Vigneault est président du conseil d'administration de l'AQRQ et Véronique Bizier est secrétaire. Soulignons qu'il s'agit de la première fois qu'un utilisateur est à la présidence de cette association provinciale.

Comité national santé mental travail (CNSMT) de l'AQRQ

Le CNSMT a pour mission de promouvoir, à l'échelle du Québec, le droit et l'accès au travail des personnes vivant des problèmes de santé mentale. Il regroupe des représentants de la grande majorité des régions du Québec, dont quelques personnes utilisatrices et tient ses rencontres dans la ville de Québec. En 2004, afin de maximiser la participation de ces dernières, Véronique Bizier a mis sur pied le comité des utilisateurs dont elle est depuis la responsable. Ce comité qui se tient la veille des rencontres du CNSMT vise à préparer et outiller les personnes utilisatrices. Au cours de l'année, Nathalie Lagueux a assisté à une reprise au comité national, au comité des utilisateurs et à un autre sous-comité soit celui sur l'implication active des personnes utilisatrices au sein des organisations. Enfin, Véronique Bizier a assisté à trois rencontres au nom de l'APUR. Notons, enfin qu'elle est devenue cette année la co-présidente du comité national. Soulignons qu'il s'agit de la première fois qu'une personne utilisatrice est à la présidence.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PRÉVENTION DU SUICIDE (AQPS) pour le plan stratégique national

Mme Marie-Dominique Rouleau a assisté à une rencontre en remplacement de Nathalie Lagueux. .

7. ACTIVITÉS, PROJETS EN COURS À L'APUR ET COLLABORATIONS

7.1 Le premier colloque de l'APUR : « *Rêves de fou : Action !* »

Au printemps 2006, quelques membres de l'APUR ont eu l'idée de réaliser un colloque axé sur le pouvoir d'agir. Après plusieurs mois ce rêve de fous a vu le jour. Les personnes utilisatrices y ont occupé un premier rôle, de la conception de ce rêve, à sa programmation et finalement sa réalisation en grande première à Québec les 9 et 10 novembre 2006, au Holiday Inn Sélect Centre-ville. À l'heure du rétablissement, il nous semblait important de remettre à la une la notion de pouvoir d'agir qui semble être délaissée dans le discours de certains acteurs du réseau. Il ne faut surtout pas oublier que le pouvoir d'agir est en fait le catalyseur du rétablissement. Sans lui, la personne utilisatrice ne peut s'approprier sa vie et par le fait même, elle ne peut agir sur son rétablissement. Précisons que le concept du pouvoir d'agir est aussi connu sous les vocables d'appropriation du pouvoir, de réappropriation du pouvoir, d'*empowerment* et de réappropriation citoyenne de sa destinée. Les personnes vivant ou ayant vécu un trouble de santé mentale ont pu dans un même lieu, au même moment, faire part de leurs préoccupations et faire valoir leurs attentes. Pour cette occasion, ont été conviés, usagers, proches, praticiens, gestionnaires et chercheurs du réseau de la santé mentale de la province.

Voici les artisans de ce colloque haut en couleurs :

Coordonnateurs de l'événement :

Luc Vigneault et Nathalie Lagueux

Chargé de projet :

Pascal Bédard

Adjoint au chargé de projet :

Robert Labrosse (à titre de président de l'APUR)

Les membres du comité organisateur :

Monsieur Guy Baril

Monsieur Pascal Bédard

Monsieur Steeve Blouin

Monsieur Philippe Guy

Monsieur Dominique Houle

Monsieur Robert Labrosse

Monsieur Richard Langlois

Monsieur Daniel Leclerc

Monsieur Luc Vigneault

Monsieur André Vincent

Madame Véronique Bizier

Madame Andrée Bourret

Madame Noémie Charles

Madame Nicole Dubé

Madame Huguette Gauvin

Madame Nathalie Lagueux

Madame Ku Chheng Ung

Sous-comité Programmation

Mesdames Nathalie Lagueux, Véronique Bizier et Noémie Charles.

Sous-comité Commandites

Messieurs Pascal Bédard, Robert Labrosse, Dominique Houle et Steeve Blouin et Madame Huguette Gauvin.

Sous-comité Kiosques

Messieurs Pascal Bédard et Robert Labrosse et Madame Huguette Gauvin.

Sous-comité Décoration

Messieurs Pascal Bédard et Robert Labrosse.

Bénévoles impliqués dans la réalisation du colloque (outre les membres du comité organisateur) :

Madame Hélène Beaumont Madame Olive Cormier Madame Kathleen Bélanger Madame Odette Godin Madame Sylvie Houde Madame Mélissa Lizotte Madame Diane Paradis Madame Nicole Paris Madame Suzanne Rancourt Madame Marie-José Spénard Madame Manon St-Martin Madame Monique Toutant	Monsieur Francis Bélanger Monsieur Louis-François Gagné Monsieur François Galarneau Monsieur Sylvain Labrosse Monsieur Pierre Petitclerc Monsieur Paul Poirier Monsieur Simon Toulet Monsieur Philippe Tremblay
---	--

Voici quelques images révélatrices du 1^{er} colloque de l'APUR :



La chaise de metteur en scène est l'emblème du pouvoir d'agir des personnes utilisatrices de services de santé mentale. Elle est le reflet de la place grandissante qu'elles prennent, non seulement dans leur vie personnelle, mais également sur la scène collective eu égard à l'organisation et à la prestation des services en santé mentale au Québec. Enfin, cette chaise a été occupée avec brio, par notre animateur Luc Vigneault, lui-même utilisateur de services de santé mentale, qui, avec son chapeau de réalisateur, a su donner le ton à ce premier colloque.



« 3-2-1 SILENCE, ON TOURNE ! Pas en rond j'espère ! »

Ce premier colloque sur le pouvoir d'agir s'est déroulé sur la trame de fond du cinéma. Au début, ce rêve de fou n'était que pure fiction, pour ensuite voir sa réalisation compromise par nos peurs et nos drames, mais valait mieux en rire ! Puis, de prises en prises, la programmation a vu le jour avec des acteurs principaux dignes de mention. De nombreux acteurs de soutien ont également rendu possible cette grande première, qui, sait-on jamais, passera peut-être à l'histoire comme l'un des chefs d'œuvre des personnes utilisatrices de la région de Québec !

**Présidence d'honneur de Monsieur Roger Paquet,
Sous-Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec**

Voici un extrait du mot qu'il écrivait dans le programme officiel du colloque où il en profitait pour souligner le travail de l'APUR qui :

« s'inscrit dans la même perspective que celle du plan d'action en santé mentale 2005-2010, intitulé La force des liens qui vise à doter le Québec d'un système efficient de santé mentale qui reconnaît le rôle des personnes utilisatrices. La réduction de la stigmatisation dont sont souvent victimes les personnes aux prises avec une maladie mentale est un objectif important de ce plan pour que ces personnes se sentent confiantes et à l'aise de consulter rapidement afin de pouvoir se rétablir le plus vite possible. »

Puis, lors de son allocution à la conférence d'ouverture, répondant aux questions de M. Vigneault, il énonce ces propos qui pavent la voie à une influence grandissante et à un partenariat plus étroit des personnes utilisatrices dans l'organisation des services en santé mentale...

« Ma croyance s'est renforcée par des exemples concrets où des personnes utilisatrices ont mis sur la table des idées, des idées qui se sont traduites en action et sont des éléments importants de ce qui est offert comme services (aujourd'hui). Ma conviction est devenue inébranlable ».

*« Chaque fois que j'aurai à prendre une décision en santé mentale, je vais respecter l'obligation suivante : Est-ce que les utilisateurs ont été consultés ?
Est-ce qu'on a mis leur point de vue à contribution ?
Et est-ce qu'ils font partie de la solution ? »*

Conférence d'ouverture de Luc Vigneault

Voici quelques phrases, maintenant célèbres, de cette présentation mémorable intitulé « Chaise berçante à vendre »:

« On est capable de se prendre en main et de parler en notre propre nom. »

« C'est important nos discussions de cuisine. On sait pas où ce que ça peut nous mener... »

« Le message des usagers s'est promené partout. »

« C'est le fun, asteur c'est eux autres qui viennent nous voir pour avoir notre avis, avant fallait courir après eux pour leur donner notre avis. On a fait du chemin. »

« Je vous invite vous aussi à continuer de vous impliquer pis à force de faire de petits pas, on finit par grandir. »

« Fou un jour, fou toujours c'est fini! Malade un jour, malade toujours, c'est fini ! Pis de présenter des usagers comme des dangereux, c'est fini ! Maintenant on fait partie de la société comme tout le monde ! »

Hommage à l'un des fondateurs de l'APUR

Un vibrant hommage à été rendu à l'un des illustres fondateurs de l'APUR, Monsieur Claude Lagueux. En son absence, sa fille, Madame Nathalie Lagueux, aujourd'hui employée à l'association, a tenu à lui dédier ces mots composés pour l'occasion par Madame Diane Harvey.

MONSIEUR CLAUDE LAGUEUX

Porteur du flambeau de la réappropriation du pouvoir d'agir. Phare illuminant les trajectoires collectives de l'empowerment. Porte-parole des usagers et défonceur des portes minant la course du rétablissement.

Détermination et persévérance auront été les couleurs de votre admirable implication et des nombreuses victoires qui en ont découlé. Pour souligner l'importance que votre combat représente à nos yeux, nous, membres de l'APUR, désirons vous remettre aujourd'hui cette plaque honorifique. Par votre dévouement à la cause des personnes vivant ou ayant vécu des problèmes graves de santé mentale, plusieurs barrières auront été franchies, voire démolies.

C'est donc avec fierté que nous vous décernons toute notre attention. Membre fondateur de l'APUR, porteur de visions, homme des réalités, l'homme de chantier. Et comme vous sachiez si bien, et avec raison, nous le rappeler en d'autres occasions : Vous n'êtes pas chercheur, mais bien l'objet de la recherche...

Mais aujourd'hui, et pour l'ensemble des gens ici présents, vous êtes bien, maintenant et pour longtemps, l'objet de toute notre tendresse. Affectueusement et avec grande fierté de vous compter parmi nous,

Les membres de l'APUR, de votre APUR !

La table ronde

Cette activité a réuni un panel pour débattre de la question suivante : Quelles sont mes actions pour favoriser l'embauche et l'intégration de personnes utilisatrices de services dans le réseau de la santé mentale ?

Roger Pelletier, Pair-aidant, Équipe de suivi intensif du Centre hospitalier Robert-Giffard

« Dans le rétablissement, il y a pas juste les travailleurs pairs-aidants là. Je veux dire c'est l'emploi... Pour trouver de l'emploi et empêcher les préjugés, ça serait peut-être au réseau de la santé de donner l'exemple. »

Véronique Bizier, Agente de recherche/utilisatrice, Coopérative des Travailleuses et Travailleurs Promo-Santé

« C'est important aussi de valoriser les compétences des gens et de leur offrir des emplois qui sont à la hauteur de leurs aspirations. » (...) C'est beau de rêver, mais c'est bien de nous soutenir dans ces rêves là qui sont réalisables. »

Dre Marie-Luce Quintal, Psychiatre au Centre de traitement et de réadaptation de Nemours

« Aider quelqu'un à se rétablir, à donner un sens à sa vie. J'ai raison d'y croire, c'est vrai qu'ils se rétablissent, c'est vrai qu'ils sont capables de reprendre du pouvoir dans leur vie. C'est vrai qu'ils sont capables de travailler à l'extérieur, de reprendre espoir. »

Dr André Delorme, Directeur de la santé mentale au Ministère de la Santé et des Services sociaux

« Ici, on est tous une salle de pairs-aidants et les gens qu'on doit accompagner comme pairs-aidants c'est les gens du réseau pour qu'ils se désinstitutionnalisent. »

Jacques Filion, Directeur régional de la coordination des réseaux locaux, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

« On a des modèles sur le panel, des modèles qui peuvent devenir des leviers pour, effectivement, favoriser, supporter l'intégration socio-professionnelle, l'intégration au travail des personnes. »

Benoît Côté, Président de l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)

« Le colloque de l'APUR, effectivement, est une réalité historique, qui va changer, j'espère et je pense, les rapports de force dans notre système de santé mentale dans les dix prochaines années ». (...) j'aimerais que l'on ait des interventions publiques communes, le réseau des usagers et le mouvement communautaire sur des questions comme la lutte pour des logements sociaux, la lutte à la pauvreté(...) la lutte à l'exclusion sociale. »

Les Ateliers (nommés Les Prises)

Il convient de saluer haut et fort les animateurs de ces ateliers qui étaient tous des gens vivant ou ayant vécu un trouble de santé mentale. Nous applaudissons leur courage et détermination car plusieurs d'entre eux ont pris la barre de l'animation pour la toute première fois au colloque de l'APUR. Ils ont su maîtriser leur stress de parler en public, en puisant dans leurs forces et leurs compétences. De plus, certaines personnes ont même révélé au grand jour leur maladie mentale. Cela illustre bien que le thème du pouvoir d'agir était au cœur de l'ensemble des activités de ce colloque et particulièrement palpables dans ce cas-ci chez les animateurs des ateliers... Voici les thématiques abordés :



Voici les 14 prises de ce premier colloque de l'APUR :

- PRISE 1** **Comité de travail : définissons ensemble le pouvoir d'agir.**
Monsieur Bernard Sauvé, agent de projet à l'AQRP
- PRISE 2** **L'art de se rétablir : la créativité en rétablissement.**
Marie-Dominique Rouleau, biochimiste et Odette Godin, ergothérapeute
- PRISE 3** **Sortir des boules à mythes : défaire les mythes pour sortir de l'ombre.**
Animation : Nicole Dubé de l'APUR
Mélanie Flamand, travailleuse sociale et Luc Ferland, organisateur communautaire
- PRISE 4** **Devenir pair-aidant.**
Nathalie Lagueux, Travailleuse sociale, co-responsable du Programme québécois *Pairs-Aidants Réseau*
Roger Pelletier, Pair-aidant, équipe de suivi intensif du CHRQ
- PRISE 5** **Engager un pair-aidant.**
Invitée : Diane Harvey, co-responsable du Programme québécois *Pairs-Aidants Réseau*
- PRISE 6** **Activité de speed-dating.**
Animation : Mélissa Lizotte et Dominique Houle
- PRISE 7** **Chez moi ou chez TOIT ? Le soutien au logement.**
Luc Vigneault, directeur général de l'APUR
Noémie Charles, intervenante à la maison d'hébergement transitoire de Pech
Andrée Bourret, artiste
Invités : Jacques Rhéaume, MSSS
Carole Lecours, ASSSCN
- PRISE 8** **Le réseau national pour la santé mentale et la « pourparisation ».**
Loïse Forest, représentante du Québec pour le Réseau national
Sylvain Caron, coordonnateur de Plein Droit Lanaudière
- PRISE 9** **Le fonctionnement des APUR.**
Nathalie Lagueux, travailleuse sociale et Luc Vigneault, directeur général de l'APUR
- PRISE 10** **Je prends ma place, avez-vous une chaise ?
Le pouvoir d'agir dans le cadre des réunions.**
Animation : Nicole Dubé, secrétaire-réceptionniste à l'APUR
Invités : Témoignages d'un gestionnaire de l'ASSSCN et d'une gestionnaire d'un groupe communautaire
- PRISE 11** **Prendre soin de ma santé mentale dans un monde de fous !**
Richard Langlois, auteur/conférencier
- PRISE 12** **Ça me travaille : des jobs... en faveur de qui ?**
Pierre Nadeau, personne en rétablissement, pair-aidant bénévole
Pierre Ghislain Lafortune, bénévole et/ou salarié dans le milieu de la réadaptation psychosociale
- PRISE 13** **Se faire débaptiser... usager, personne utilisatrice, client et quoi encore ?**
Véronique Bizier, agente de recherche
Noémie Charles, intervenante à la maison d'hébergement transitoire de Pech
- PRISE 14** **La crise suicidaire... La complexité de la demande d'aide !**
Robert Labrosse, pair-aidant bénévole et Patrice Lecompte, personne en rétablissement
Invitée : Sylvie Nadeau, directrice générale du Centre de prévention du suicide de Québec

L'improvisation

Arbitré par Monsieur Pascal Bédard, le match d'improvisation opposant pour la première fois sur une même scène : les sarreaux et les jaquettes d'hôpital a remporté un franc succès et s'est terminé par la victoire serrée des sarreaux. Bravo ! Il faut dire que les personnes utilisatrices et les intervenants ont changé d'identité, histoire de s'amuser l'instant d'un match amical ! Ce qui fit de ce moment un match d'impro hors du commun. L'un des moments forts, est sans nul doute, la dernière joute ayant pour thème : « Je reviens du colloque de l'APUR et j'ai appris... ». Deux intervenants déguisés en personnes utilisatrices se libèrent de leurs jaquettes se disant qu'ils avaient retenu du colloque de l'APUR, que le rétablissement était possible et que le premier pas à franchir était d'enlever mutuellement leurs jaquettes. Fini le symbole de l'oppression et le reflet du préjugé selon lequel les personnes ne peuvent se rétablir de la maladie mentale. Cette finale émouvante remplie d'espoir restera gravée dans nos cœurs. Un autre beau moment du colloque.

Équipe d'intervenants et de gestionnaires
dit « *les jaquettes d'hôpital* »

Dre Marie-Luce Quintal
Christiane Bergeron Leclerc
Julie Lesage
Alain Boismenu
Martin Prévost

Équipe d'utilisateurs(trices) de services
dit « *les sarreaux* »

Luc Vigneault
Robert Labrosse
Marie-Dominique Rouleau
Marie-Josée Spénard
Sylvie Houde

Le vidéo du colloque

Madame Manon St-Martin, qui possède une expertise en cinéma et étant une utilisatrice de services de santé mentale de la région de Montréal, a effectué une vidéo du premier colloque de l'APUR (caméra et montage). Il convient de souligner la compétence de Mme Martin qui a effectué ce travail bénévolement de façon très professionnelle. Ce document vidéo servira éventuellement pour l'organisation d'événements.

Le vox-pop

Nous tenons à remercier Madame Manon St-Martin et Monsieur Philippe Tremblay d'avoir interviewé quelques participants du colloque. Deux questions ouvertes ayant trait au rétablissement et au pouvoir d'agir ont été posées : Qu'est-ce que le rétablissement ? Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ?

Les kiosques

Les 13 kiosques, montés exclusivement par des personnes utilisatrices, auront été l'occasion de faire connaître les ressources de santé mentale de la région de la Capitale-Nationale ainsi que les talents de personnes vivant un trouble de santé mentale qu'elles soient artistes, écrivaines ou même marionnettistes.

Les partenaires financiers

Nous tenons à remercier chaleureusement nos généreux subventionnaires qui ont permis de tenir ce colloque dont particulièrement l'Agence de la santé et ses services sociaux de la Capitale Nationale, qui a été la première à financer ce rêve de fous, de même que le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Enfin, en guise de conclusion voici les faits saillants de ce franc succès sous la présidence d'honneur de Monsieur Roger Paquet, Sous-ministre du Ministère de la Santé et des Services sociaux et dont l'animation a été assurée avec brio à Luc Vigneault.

- *Le premier colloque réalisé à 100% par des personnes utilisatrices de services de santé mentale. Une première au Québec !*
- *Un rayonnement exceptionnel avec la distribution du programme préliminaire lors du XIII^e Colloque de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) et l'accessibilité de ce dernier en ligne : www.apurquebec.org.*
- *Un auditoire de près de 300 participants, constitué à 50% de personnes utilisatrices et de proches et à 50% de praticiens, gestionnaires et chercheurs du réseau.*
- *Près de 500 personnes étaient présentes à la soirée d'ouverture sous le signe du pouvoir d'agir et de l'humour, incluant les participants du colloque et la population.*
- *Un hommage émouvant à l'un des fondateurs de l'APUR, Monsieur Claude Lagueux.*
- *Une conférence d'ouverture éloquente de Monsieur Luc Vigneault, ex-psychiatrisé, intitulée : Chaise berçante à vendre ! Le pouvoir d'agir, entre le discours et la pratique.*
- *Une prestation hilarante de l'humoriste François Massicotte. Un spectacle apprécié, contribuant à démystifier la maniaque-dépression auprès du public.*
- *Une table ronde mixte, réunissant six panélistes engagés, portant sur un enjeu important soit : l'embauche et l'intégration de personnes utilisatrices dans le réseau de la santé mentale.*
- *14 ateliers animés par des personnes utilisatrices de services de santé mentale sur des thèmes en lien avec le pouvoir d'agir et mettant à l'avant-scène le potentiel, l'originalité et la créativité des animateurs.*
- *Une activité d'improvisation haute en couleurs intitulée « Changer de rôles », où les intervenants/gestionnaires et les personnes utilisatrices se mettent dans la peau de l'autre l'instant d'un match amical portant sur des enjeux en santé mentale.*
- *Un travail extraordinaire de dizaines de bénévoles du comité organisateur et des sous-comités.*

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE COLLOQUE ...

Consulter le bilan du colloque qui a été réalisé par Véronique Bizier et Nathalie Lagueux.

Il est possible d'en prendre connaissance sur le site de l'APUR.

7.2 Le Programme québécois Pairs-Aidants Réseau



*L'intervention par les pairs...
Un tandem d'espoir vers le rétablissement.*

En mars 2006, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) et l'Association des personnes utilisatrices de services de la région 03 (APUR) déposaient conjointement, à la demande du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), un projet visant à développer une stratégie québécoise pour favoriser l'embauche et l'intégration des intervenants pairs-aidants au sein des services de santé mentale. Ce projet s'inscrivait en réponse à l'un des importants objectifs du plan d'action ministériel 2005-2010, *La force des liens*, qui préconise l'embauche d'intervenants pairs-aidants dans 30% des équipes de suivi intensif et d'intensité variable¹.

Plusieurs expériences, ici comme ailleurs, démontrent effectivement que l'intégration des usagers comme intervenants pairs-aidants au sein des systèmes de soins et de services permet de diversifier les choix offerts et de bonifier profondément l'intervention professionnelle. L'intégration des usagers comme pairs-aidants se veut également l'expression d'une réelle inclusion et s'inscrit comme une suite logique d'un processus de rétablissement. Dès 1989, l'Association nationale des directeurs de programmes de services de santé mentale américains (*National Association of State Mental Health Program Directors*), reconnaissait « la contribution unique que les usagers pouvaient apporter à l'amélioration du système à partir de leur expertise acquise par l'expérience à titre d'usagers de services de santé mentale en lien avec leurs propres compétences professionnelles » (Gélinas, 2006, *Le Partenaire*). Elle recommandait également que cette contribution devait être recherchée à tous les niveaux du système mais aussi que des mesures de soutien devaient être mises en place pour favoriser cette intégration. En effet, de nombreuses recherches démontrent qu'il ne suffit pas de rédiger et d'offrir un programme de formation aux personnes utilisatrices intéressées pour permettre leur embauche. Il faut à la fois sensibiliser et former les milieux d'accueil de ces futurs intervenants, revoir les structures organisationnelles, les politiques de gestion, la culture et les pratiques de l'organisation, de même qu'il faut prévoir des débats sur les questions éthiques.

Dans le contexte des objectifs poursuivis au plan d'action ministériel, il devient alors primordial que le Québec se dote d'une stratégie d'implantation basée sur un cadre de référence et permettant, entre autres, la mise en place d'un programme de formation à l'intention des futurs intervenants pairs-aidants et d'un autre visant la préparation des milieux d'embauche.

De façon générale, la stratégie proposée par l'AQRP et l'APUR comporte plusieurs étapes consécutives permettant aux différents milieux concernés de prendre connaissance de l'expertise actuelle en matière d'intégration des pairs-aidants, de se mobiliser face aux enjeux que représentent cette réalité, de se concerter en vue de développer des projets concrets d'embauche et d'intégration, d'en tirer des leçons en vue de poursuivre efficacement l'implantation de cette innovation et d'en généraliser les pratiques au plan provincial.

De façon succincte, les principales étapes de la stratégie proposée consistent en :

- l'acquisition et la diffusion de l'expertise en matière d'embauche et d'intégration des personnes utilisatrices de services comme pourvoyeurs de services ;
- l'élaboration d'un cadre de référence incluant des activités de sensibilisation et de formation ;

¹ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. (2005). *Plan d'action en santé mentale 2005-2010: La force des liens*. Bibliothèque nationale du Québec.

- l'organisation d'une journée provinciale de formation et de mobilisation des différents milieux concernés par l'embauche et l'intégration des intervenants pairs-aidants ;
- la formation et le soutien aux expérimentations découlant de la mobilisation volontaire des milieux lors de la journée de formation et de mobilisation ;
- la diffusion des résultats pour l'émergence d'une nouvelle pratique au plan provincial.

Pour débiter les travaux en lien avec la stratégie proposée, le Ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de Santé et de Services sociaux de la Capitale-Nationale finançaient une première phase consistant à :

- mettre en place un comité de suivi et d'orientation des travaux en lien avec le développement et l'implantation de la stratégie proposée ;
- diffuser l'expertise disponible et actuelle en matière d'embauche et d'intégration des personnes utilisatrices de services comme pourvoyeurs de services ;
- élaborer un premier cadre de référence en vue d'une première consultation en mobilisant les milieux concernés lors d'une journée provinciale d'information et de consultation ;
- déterminer les principaux éléments de contenu de la formation destinée aux personnes utilisatrices intéressées à travailler au sein des services de santé mentale;
- déterminer les principaux éléments de contenu de la formation visant la préparation des milieux d'embauche, incluant les gestionnaires, les praticiens et les instances syndicales, en vue d'intégrer des intervenants pairs-aidants dans leur milieu de travail.

L'Agence de Santé et de Services sociaux de la Capitale-Nationale finance l'élaboration de la formation destinée aux personnes utilisatrices. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux demeure toutefois le principal bailleur de fond en contribuant financièrement à l'ensemble des travaux visant l'implantation de cette première stratégie.

Dans un premier temps, ce programme visera la promotion et l'intégration d'intervenants pairs-aidants au sein du système de santé mentale. Pour ce faire, il offrira des activités de sensibilisation et de promotion ainsi que des activités de formation à l'intention des personnes utilisatrices de services de santé mentale et des milieux d'embauche. Finalement, des mesures de soutien, autant pour les intervenants pairs-aidants que pour les milieux d'embauche, seront également intégrées au programme.

Il est à noter que la stratégie d'implantation proposée doit se faire en étroite collaboration avec les différents partenaires du réseau incluant les personnes utilisatrices, les proches, les praticiens, les gestionnaires, les instances syndicales ainsi que les milieux de la recherche. Suivant l'analyse de ceux-ci, nous sommes maintenant en mesure d'adapter et de bonifier le programme en fonction de l'ensemble des recommandations et des besoins des partenaires consultés.

Finalement, les travaux de cette première phase du projet auront permis d'amorcer une première sensibilisation et une réelle mobilisation des acteurs du réseau autour d'un changement de paradigme, celui d'intégrer et d'embaucher des intervenants pairs-aidants au sein de notre système de soins et de services. Mais ce bilan, c'est aussi le récit d'une belle et grande aventure qui débute!

Nathalie Lagueux, t.s. et usagère.
Coresponsable du projet Pairs-Aidants Réseau

7.3 Entente de services entre le CHRG et l'APUR

Une entente de services pour l'embauche du premier pair-aidant dans une équipe PACT, M. Roger Pelletier, a été renouvelée encore cette année avec le Centre hospitalier Robert-Giffard. L'entente est à la satisfaction des parties.

7.4 Formation en appropriation du pouvoir dans le cadre des réunions

La formation sur l'appropriation du pouvoir dans le cadre des réunions a été redonnée cette année. Celle-ci a permis de former une dizaine de personnes. Cette dernière, qui se donnait sur cinq demi-journées, a été animée par M. Sylvain Caron et Mme Nicole Dubé. Une dizaine de personnes ont été formées.

Plus tard dans l'année, l'APUR a cru bon de réexaminer les contenus de formation. Mme Marie-Dominique Rouleau (qui a suivi ces formations et est membre de l'APUR) et Véronique Bizier (employée à l'APUR et qui a une expérience dans le support aux personnes utilisatrices qui siègent sur des comités) ont été mandatées à cette fin. La formation sera donc prochainement remaniée et d'autres modules y seront inclus.

Par ailleurs, le groupe de support aux représentant(e)s pourrait reprendre vie afin de soutenir les délégués et faire de la formation en continue. Voici brièvement les objectifs de ce groupe tel que pensés à l'origine pour offrir un support aux représentant(e)s sur les tables et comités : 1) Informer les membres, 2) Outiller les membres dans l'exercice de leur représentation, 3) Faire circuler l'information entre les représentant(e)s et 4) Encourager les membres dans leur implication. Voici les moyens envisagés et d'autres pourraient s'y ajouter (ex. : le rétablissement) : offrir de l'information concernant les thèmes abordés dans les différents comités et tables (suicide, logement, suivi-intensif, travail, etc.). Au besoin, aider à la prise de décision, en concertation avec les pairs, concernant un enjeu, une prise de position etc. en lien avec les travaux sur les tables et comités auxquels participent les représentant(e)s. Offrir des formations complémentaires sur différents sujets en lien avec l'organisation des services en santé mentale.

7.5 Tournée régionale sur le rétablissement

Le rétablissement est de plus en plus à la mode ! Il fait figure de trame de fond du plan d'action en santé mentale 2005-2010 du Ministère de la Santé et des Services sociaux. Prochainement, les gestionnaires des programmes santé mentale des Centres de santé et de services sociaux seront formés à cet égard, de même que les intervenants en première ligne de la région de Québec. Mais qu'en est-il de nous, les principaux concernés ? L'APUR songeait, avant même que ces formations ne soient annoncées, à organiser une tournée sur le rétablissement visant les objectifs suivants :

- 1- *Informier et sensibiliser l'auditoire sur le processus de rétablissement (transfert des connaissances) ;*
- 2- *Susciter l'espoir chez les personnes ayant des problèmes de santé mentale s'engageant dans un processus de rétablissement ;*
- 3- *Changer les pratiques en favorisant l'émergence de soins axés sur le rétablissement.*

Des rencontres d'une journée se tiendront dans quatre territoires des CSSS de la région de l'Agence de la Capitale Nationale soit : Vieille Capitale, Québec-Nord, Portneuf et Charlevoix. L'auditoire sera convié à entendre des récits de personnes utilisatrices faisant état des étapes de leur rétablissement. Puis, en deuxième partie, sous forme d'échanges en atelier, les personnes pourront prendre part à des groupes de discussion sur divers thèmes reliés au rétablissement. L'APUR veut convier une centaine de personnes, majoritairement des personnes utilisatrices de services de santé mentale et des proches, de même que quelques intervenants.

Pour concrétiser ce projet, l'APUR a déposé une demande de financement auprès de la compagnie pharmaceutique Eli Lilly Canada et ce, en février dernier. Cette instance a accédé à notre requête en nous octroyant un montant de 3 200\$. Par la suite, l'Association a fait des démarches de financement dans le cadre d'un concours de la Caisse Populaire Desjardins de Limoilou, cette démarche n'a pas eu de suite malheureusement. Enfin, l'APUR a rencontré l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale (ASSSCN). Nous avons alors insisté, dans le contexte où plusieurs acteurs influents seront formés au rétablissement, à la nécessité de former et consulter au premier chef les personnes directement concernées. Par ailleurs, il est primordial de susciter l'espoir, de parler que c'est possible de se rétablir et comment... Après tout, c'est l'espoir qui souvent déclenche le désir de s'en sortir et de se rétablir. Nous sommes heureux de vous annoncer que ce projet pourra se réaliser grâce à l'appui financier de l'ASSSCN. Au moment d'écrire ces lignes le montant restait à déterminer.

7.6 Volet de recherche de l'APUR et collaborations

Depuis sa création l'Association a pour mission de faire des études, recherches, sondages et d'utiliser tout moyen utile pour mesurer les besoins et la satisfaction des utilisateurs de services de santé mentale. Cette année cet objectif a pris une nouvelle tangente. Ainsi, l'APUR continue à collaborer à diverses recherches et héberge maintenant en ses murs un projet de recherche affilié.

Tout comme la participation des personnes utilisatrices aux travaux des tables et comités est importante autant la recherche est un autre lieu où nous avons avantage à être impliqués. En effet, il s'avère que nous avons des préoccupations différentes de celles des chercheurs, comme par exemple la qualité de vie. Il est donc primordial que nous soyons dorénavant davantage consultés sur nos préoccupations, que nous soyons partie prenante des équipes de recherche, que nous soyons embauchés comme agent de recherche, etc. Bref, notre implication doit se faire à tous les niveaux du processus de recherche : de la conception des problématiques de recherche, à la réalisation, à l'analyse et ce, sans oublier la diffusion et vulgarisation des résultats de recherche. Nous avons donc notre mot à dire : idéalement rien ne devrait se faire sur nous, sans nous...

Collaboration avec le GRIOSE-SM

(Groupe de recherche sur l'inclusion sociale, l'organisation des services et l'évaluation en santé mentale)

C'est dans le cadre d'une toute nouvelle collaboration avec l'APUR que le GRIOSE-SM développa, en 2004, un projet de recherche portant sur la participation des usagers aux lieux de discussion sur l'organisation des services de santé mentale. Plus spécifiquement, ce projet de recherche¹, qui fut financé par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), s'inscrivait dans le contexte québécois de la mise en place des réseaux de services intégrés, qui entraîna la mise sur pied de comités locaux et régionaux visant à rassembler les différents acteurs concernés par cette réorganisation des services, incluant gestionnaires, cliniciens et usagers.

La recherche visait, entre autres, à mieux comprendre : 1- comment les usagers s'engagent et participent aux discussions portant sur l'organisation des services de santé mentale, 2- quels sont les modes de régulation de ces espaces de discussion, et 3- quel lien il est possible d'établir entre leur expérience de participation et la perception qu'ils ont de leur état de santé et de bien-être. La collecte de données, sous forme d'entrevues et d'observations, se réalisa donc non seulement au sein des comités locaux et régionaux susmentionnés, mais également à l'intérieur des activités de l'APUR, qui offre aux usagers, elle aussi, un espace de discussion sur l'organisation des services de santé mentale.

À cette étape, la recherche en est toujours à l'analyse des données, et quatre projets d'écriture sont en route. Cependant, quelques résultats **préliminaires** furent présentés au colloque de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), en mai 2006. Ceux-ci portaient sur la revue de littérature ayant inspiré l'élaboration de la problématique, ainsi que sur la mise en valeur des perceptions mutuelles des usagers représentants (présents sur les comités locaux et régionaux ET à l'APUR) et représentés (non présents sur les comités mais présents à l'APUR), sur leur propre participation.

Dans le premier cas, il a été possible de constater l'importance des difficultés liées à la participation des usagers aux lieux dits institués (ex. : comités locaux et régionaux susmentionnés), qui se déclinent en trois catégories, soit :

- 1- Les difficultés liées à l'organisation des lieux de discussion eux-mêmes (ex. : l'invitation tardive aux réunions, les coûts engendrés par le transport, le langage trop spécialisé, la documentation trop volumineuse, etc.) ;
- 2- Celles liées au rapport entre les usagers et les autres participants (ex. : une asymétrie des rapports, des priorités ou intérêts divergents, une méfiance sur la participation attendue des usagers, etc.) ;
- 3- Celles, enfin, liées à la question de la représentativité ou aux caractéristiques personnelles des usagers (ex. : le manque de diversité dans la représentation des usagers, les modes de désignation des usagers représentants, une stabilisation minimale de l'état mental, etc.).

Par contre, des conditions jugées facilitantes à l'inclusion des usagers dans ces lieux ont également été abordées, telles la nécessité de reconnaître l'asymétrie des rapports et la volonté d'y remédier, la possibilité pour les usagers de choisir le niveau d'implication (consultation, discussion, décision), la décision de favoriser un climat d'ouverture et une souplesse dans l'animation, etc.

¹ Ayant pour titre : « Participation des usagers à la mise en place des réseaux de services intégrés de santé mentale : les retombées sur la démocratisation du processus de décision et sur la santé et le bien-être des usagers », sous la direction de Michèle Clément.

Dans le second cas, il est clairement ressorti, **entre autres**, qu'il existait une grande différence dans la perception de la participation entre les usagers représentants et représentés. En effet, il est apparu, après une analyse préliminaire du corpus, que les usagers représentés voyaient leur participation à l'APUR comme une occasion de développement de soi et de son bien-être, dans la rencontre avec l'autre, alors que les usagers représentants voyaient leur participation sur les comités plutôt comme une occasion de développement personnel, de cheminement vers le rétablissement. Similaires à première vue (les deux perçoivent leur participation comme une occasion de progression personnelle vers un mieux-être), ces deux points de vue présentent tout de même une certaine différence; alors que le premier donne l'impression que la personne tend à se rapprocher de la santé mentale (rencontres, contacts avec les autres usagers, partage, progression dans le rapport aux autres usagers), le second donne plutôt l'impression du contraire (rétablissement, progression dans le cheminement personnel).

La publication des résultats liés à ce projet de recherche, en collaboration avec l'APUR, se poursuivra en 2007-2008. De plus, la présentation des résultats de recherche devrait être fait durant l'année prochaine auprès des membres de l'APUR. Le GRIOSE-SM sera par ailleurs, au cours de cette prochaine année, appelé à collaborer de nouveau avec l'APUR dans le cadre d'autres projets...

Une collaboration de l'APUR et du CTR De Nemours de l'Institut universitaire en santé mentale Robert-Giffard

Conférence de Sylvie Noisieux Ph.D.

Madame Sylvie Noisieux Ph.D, Professeur en sciences infirmières dans le domaine de la santé mentale, à l'Université de Montréal, a présenté le sujet de sa thèse pour l'obtention d'un Ph.D sous le titre " Vers une meilleure compréhension du rétablissement des personnes vivant avec la schizophrénie ". À ce propos, elle élabore une théorie portant sur le rétablissement des personnes atteintes de schizophrénie qui vivent dans la communauté, selon des postulats et des valeurs qui mettent l'accent sur le potentiel et les ressources des personnes plutôt que sur les déficits engendrés par la maladie. Environ 40 personnes de plusieurs horizons du territoire de Québec ont assisté à la conférence. Enfin, précisons que cette conférence-midi a été l'occasion d'annoncer la tenue d'une recherche dans trois sites dont Québec, la voici maintenant présentée ci-bas.

Un projet de recherche sur le rétablissement hébergé à l'APUR

Une équipe de recherche de Noisieux et coll. travaille actuellement sur « Le développement d'un modèle du rétablissement en santé mentale », un projet du Centre de recherche Fernand Seguin financé par les Institut de recherche en santé du Canada. Luc Vigneault est membre de cette équipe à titre de personne utilisatrice et il y a un membre de l'entourage. La recherche vise à mieux comprendre comment le rétablissement est décrit par des personnes présentant un problème de santé mentale (troubles affectifs, schizophréniques, anxieux, personnalité limite), leurs proches et les intervenants qui les côtoient. Cela se déroulera sur trois ans à Montréal, Québec et Trois-Rivières. M. Vigneault agit à titre de gestionnaire du site de Québec. Deux agents de recherche utilisateurs sont engagés et sont hébergés dans les locaux de l'APUR. Soit, Dominique Houle, également membre de l'APUR, et Véronique Bizier qui est aussi employée à mi-temps à l'APUR. Des entrevues se dérouleront en lien avec des milieux de soins déjà ciblés : Centre hospitalier Robert-Giffard, le CTR de Nemours, Le Faubourg St-Jean. Enfin, quelques entrevues pourront se faire avec des organismes communautaires de la région de Québec.

7.7 Conférences à La Boussole

Préparation de la tenue de conférences-témoignages à la Boussole en lien avec le trouble de personnalité limite, la maladie bipolaire et la schizophrénie. Durant l'année, M. Robert Labrosse a prononcé une conférence sur le trouble de personnalité limite et Dominique Houle sur le trouble bipolaire.

7.8 Le bulletin d'information de l'A.P.U.R.

Compte tenu, entre autre, de la pression exercée sur le personnel par la préparation et la tenue du colloque, il n'y a pas eu de bulletin de produit cette année. Suivant l'intérêt et la disponibilité des membres, le comité pourra reprendre ses activités à l'année prochaine.

7.9 Participation à des événements

DSM-V+ Dévidoir de syndromes magnifiques

En octobre 2006, Folie Culture organisait un événement international en art et en santé mentale. Des conférenciers et artistes venus d'Europe, des États-unis et Canada pour porter un regard critique, humoristique, ironique, voir même déviant sur les pratiques en art et en santé mentale. Le directeur général de l'APUR fut invité à participer aux DSM-V *à vif* avec d'autres conférenciers, et ce, pour offrir une lecture immédiate de l'événement. Ce dernier fut un grand succès. Il faut souligner que la présence d'une personne utilisatrices sur le panel a contribué à démystifier et sensibiliser l'auditoire au vécu intrinsèque des troubles mentaux.

Colloque Hôpital Douglas

Une délégation de l'APUR a assisté au colloque intitulé « Stigma et maladie mentale » de l'Hôpital Douglas. Un financement de l'ASSSCN a permis à 17 personnes de l'A.P.U.R. et de l'Équilibre (anciennement Le Centre d'entraide du trouble affectif bipolaire) de prendre part à ces activités tenues à Montréal les 15-16 mars 2007.

7.10 LES BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont donné de leur temps cette année que se soit pour l'organisation et la tenue du colloque, pour le classement des documents de l'APUR, ou en lien avec d'autres activités.

8. SOUTIEN D'INITIATIVES DE PERSONNES UTILISATRICES

Comme par le passé, L'APUR a eu à cœur de soutenir cette année la création de projets « par et pour » émanant de ses employés, ses administrateurs et ses membres, soit Les Porte-Voix du Rétablissement, l'Association québécoise de l'organisation limite et des ateliers de théâtre.

Les Porte-Voix du Rétablissement

Il faut savoir qu'ironiquement les amis et les proches de la personne atteinte de maladie mentale ont leur fédération, les groupes d'intervention en défense des droits leur association et les ressources alternatives en santé mentale leur regroupement... Et nous, les utilisateurs de services de santé mentale, raison d'être des services, n'avions jusqu'à tout récemment aucune voix collective défendant nos intérêts ; isolées, nos voix n'étaient que des échos perdus dans l'agitation du réseau.

Puis, le 24 janvier 2007, *Les Porte-Voix du Rétablissement*, soit la Fédération québécoise des personnes vivant un trouble de santé mentale a été incorporée. M. Luc Vigneault et Mesdames Nathalie Lagueux et Véronique Bizier en sont les membres fondateurs. Nous tenons à souligner que l'APUR a financé gracieusement l'obtention de la charte en plus d'inspirer largement ses créateurs par sa mission et son histoire.

Mission et objectifs :

- ☞ Regrouper en fédération nationale les personnes vivant avec un trouble de santé mentale ainsi que les associations de personnes utilisatrices de services de santé mentale
- ☞ Défendre et promouvoir les intérêts des membres

Il faut préciser que jusqu'à la création de la présente fédération il n'existait aucune association d'utilisateurs au niveau provincial. Dans ce contexte, l'APUR même si elle est une association régionale a dû élargir ses horizons, avoir des « tentacules » nationales comme par exemple le programme québécois Pairs-Aidants Réseau. Dorénavant, Les Porte-Voix du Rétablissement prendront le relais au niveau provincial. Par ailleurs, la fédération devrait développer deux volets pour actualiser sa mission soit : un volet formation et un volet recherche.

L'avenir nous dira comment cette nouvelle fédération pourra être financée et actualisera son mandat. En terminant, comme le disait si bien le Dr André Delorme, Directeur de la direction de la santé mentale au Ministère de la Santé et des Services sociaux, lors du 1^{er} colloque de l'Association des personnes utilisatrices de services de santé mentale de la région de Québec (APUR), le 9 novembre dernier :

« (...) Il y a des gens qui se sont levés dans la société et qui ont parlé pour les gens qui sont sans voix. Il me semble qu'aujourd'hui en 2006, il est peut-être temps que les « Sans-Voix » se lèvent et parlent pour eux-mêmes ! »

L'Association québécoise de l'organisation limite de la personnalité (AQOLP)

Cette association a été créée le 22 février 2007 afin de regrouper toutes les catégories d'acteurs concernés par les troubles de personnalité, de toutes les régions du Québec, et de créer des liens entre les professionnels, les médecins, les chercheurs, les intervenants et les gestionnaires qui travaillent au sein d'organisations communautaires et les personnes affectées par ce trouble et leurs proches.

La mission première :

- Informer et sensibiliser la population sur les troubles ou les traits de personnalité, notre majeure se situant au niveau de la personnalité "borderline" ou organisation limite de la personnalité.
- Représenter les personnes aux prises avec des troubles de personnalité du Québec auprès du public et des autorités afin de promouvoir et défendre leurs intérêts.
- À venir : Appuyer la création des réseaux d'entraide et collaborer avec les organisations existantes au développement des groupes d'entraide.

La création de cette association a eu également pour but d'intégrer le site personnalitelimite.org au sein du RCS. Dans le souci d'être conforme à tous les critères de sélection du Projet du Réseau canadien de la santé/Canadian Health Network's project (RCS) de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale (ACSM)- ayant déjà été reconnue pour la qualité et la pertinence des informations contenues dans le site, et pour le sérieux de la démarche et de l'engagement de Robert Labrosse, webmestre - le site personnalitelimite.org qui a été géré par un individu depuis plus de cinq ans est à présent géré par l'Association.

Membres fondateurs

Ont contribué à la mise sur pied de l'AQOLP (en ordre alphabétique) :

M. Robert Labrosse (Québec) - instigateur du projet, *Mme Josiane Lapierre* (St-Isidore), *M. Claude Leclerc* inf. Ph.D. (Trois-Rivières), *M. Patrice Machabée* (Laval), *Mme Diane Paradis* (Québec), *Mme Isabelle Racette* (Longueuil), *M. Luc Vigneault* (Québec).

Remerciements à l'APUR

Nous tenons à remercier l'Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale (APUR) pour son support financier et logistique.

Association québécoise de l'organisation limite de la personnalité

(Située dans les locaux de l'APUR)

165 Carillon, local 316. Québec (Québec) G1K 9E9

Téléphone : (418) 634- 0248 Télécopieur : (418) 634-0231

Courriel : aqolp@hotmail.com



Théâtre

À l'initiative et sous la responsabilité de Louis-François Gagné (un membre de l'APUR) des ateliers de théâtre ont été offerts aux membres cette année. Ainsi, six ateliers d'une durée de trois heures chacun ont eu lieu cette année. Par du travail en équipe, divers modes d'échanges ont été explorés, dont l'improvisation. Pour certains membres, cela a permis de découvrir un nouveau talent, un intérêt, une façon d'actualiser son potentiel, tout en prenant confiance en soi. Par ce médium, l'APUR a voulu donner un moyen d'actualiser le rétablissement des personnes (relever des défis, travailler en équipe, développer la confiance en soi, susciter l'espoir). De plus, cette activité visant l'expression orale pourrait ultimement contribuer à une plus grande aisance à parler devant un groupe. Une habileté importante à développer pour les délégués sur les tables de concertation.

9. LES FINANCES

Cette année encore Mme Diane Paradis a assuré la comptabilité de l'APUR.

9.1 État des résultats et dépenses pour l'exercice financier 2006-2007

L'état des résultats a été effectué par la firme comptable Bernard Morin, comptable agréé. Voir le document en annexe.

9.2 Prévisions budgétaires équilibrées (Avril 2007 - Mars 2008)

PRODUITS	PRÉVISIONS
Subvention	78 412,00 \$
Revenu TPS	2 300,00 \$
Revenu TVQ	3 000,00 \$
Remb salaire R. Pelletier	52 800,00 \$
Remb frs de gestion salaire R.P.10%	5 280,00 \$
Revenu d'intérêts	100,00 \$
TOTAL PRODUITS	<u>141 892,00 \$</u>
CHARGES	
Salaires & traitements	102 147,00 \$
Charges sociales	15 322,00 \$
Total des charges salariales	<u>117 469,00 \$</u>
FRAIS GÉNÉRAUX ADM.	
À payer	
Stagiaire	1 900,00 \$
Documentation	500,00 \$
Frais comptables & judiciaires	2 900,00 \$
Publicité & promotions	300,00 \$
Courrier & frais postaux	500,00 \$
Parc informatique	100,00 \$
Formation / colloque	1 500,00 \$
Assurance	1 594,00 \$
Intérêt & frais bancaires	300,00 \$
Frais de repas bénévoles	800,00 \$
Fournitures de bureau	900,00 \$
Frais de représentation	1 500,00 \$
Location salle /équipement	500,00 \$
Loyer	3 072,00 \$
Réparations & entretien	200,00 \$
Téléphone	1 800,00 \$
Frais Hébergement	1 000,00 \$
dép.Vie associative	1 500,00 \$
Frais déplacement	1 000,00 \$
Institutions financières	35,00 \$
Photocopies	300,00 \$
Graphisme /Impression	200,00 \$
Cotisation Membership et divers	400,00 \$
Projet spéciaux	621,95 \$
Table Territoriale	1 000,00 \$
TOTAL CHARGES	<u>141 892,00 \$</u>

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2007-2008

L'APUR entend poursuivre son mandat de représentation auprès des instances de concertation (tables, comités en santé mentale). De plus, elle entend élargir ses horizons en initiant de nouveaux projets en partenariat avec d'autres organismes de la région de Québec. L'association souhaite notamment que ses activités soient l'occasion de former et outiller les personnes utilisatrices, de démystifier la maladie mentale auprès de la population, etc. Voici présenté brièvement comment l'année 2007-2008 se dessine à l'APUR.

❖ **XIVe Colloque de l'AQRP sous le thème rétablissement et citoyenneté en collaboration avec l'APUR, le Comité santé mentale travail de Montréal et la Fondation travail et santé mentale.**

Ce colloque se tiendra en 2008 dans la Ville de Québec à l'occasion des célébrations du 400^e anniversaire de fondation de la ville et possiblement en même temps que le Sommet de la francophonie. L'APUR sera impliquée activement dans le comité organisateur, ainsi que le comité scientifique.

❖ **Tournée sur le rétablissement**

Tel que mentionné précédemment, l'APUR effectuera une tournée régionale sur le rétablissement. Cette dernière se tiendra à l'automne prochain dans la région de Québec incluant Portneuf et Charlevoix.

❖ **Une formation pour les futurs pair-aidants**

Cette dernière devrait être développée et offerte à l'automne prochain dans le cadre du Programme québécois Pair-Aidant Réseau.

❖ **Une toute nouvelle formation sur l'appropriation du pouvoir dans le cadre des réunions sera donnée aux membres de l'APUR**

❖ **Tenue d'une Journée sur la dangerosité versus la dérangerosité organisée conjointement avec La Boussole**

❖ **Le retour des ateliers de théâtre**

❖ **ET BIEN PLUS ENCORE !!!**

*Au plaisir de vous voir vous impliquer et
de développer ensemble l'APUR.*